

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire municipal

Ecole d'Ornaisons

Place Jean Moulin

11200 Ornaisons



PERISCOLAIRE D'ORNAISONS

2021-2022

**Direction
Nathalie PEILLON**

SOMMAIRE

1 Présentation de la structure

2 L'équipe d'animation

3 Cadre pédagogique

Objectif projet éducatif de l'organisateur

Intentions éducatives de la directrice de l'équipe d'animation

Objectifs Pédagogiques

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Actions/moyens

4 Les moyens pédagogiques « Mise en place ALAE »

5 Le relationnel

6 Obligation de l'équipe d'animation

7 Le règlement

8 Evaluation

9 Conclusion

Annexes (Journée type, Programme 2021-2022, Projet d'animation)

1. Présentation de la structure



✚ Le village d'Ornaisons

C'est un village de 1203 habitants qui fait partie de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois, il est situé dans le département de l'Aude et de la région Occitanie.

✚ L'école et les espaces disponibles pour les activités périscolaires

L'ALAE se déroule dans les locaux de l'école d'Ornaisons pour les maternelles et les primaires.

Secteur maternelle

- ✚ Une classe d'école maternelle
- ✚ Une salle de motricité
- ✚ Une cour
- ✚ Un préau



Secteur primaire

- ✚ Une salle périscolaire
- ✚ Une salle de cantine
- ✚ Une cour
- ✚ Une classe
- ✚ Un préau

A l'extérieur

- ✚ Une bibliothèque municipale
- ✚ La MJC
- ✚ Un terrain de tennis derrière l'école
- ✚ Une salle polyvalente
- ✚ Le stade municipal



⚡ Lieux d'accueil pour le périscolaire et la restauration

L'accueil est une structure municipale qui fonctionne à l'année les temps périscolaire, mercredis et vacances scolaires.

En ce qui concerne la période périscolaire :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7h30 à 18h30, l'ouverture et la fermeture se fera avec deux animateurs le matin et trois animateurs le soir.

En ce qui concerne la période vacances scolaires :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7h30 à 18h00.

Un accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18 h00 est proposé aux parents.

Coordonnées ALAE

ALAE d'ornaisons-école d'Ornaisons place Jean Moulin 11200 Ornaisons

Tel : 06 79 66 14 45

Mail : n.peillon.ornaisons@orange.fr

Les horaires

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- ⚡ L'accueil du matin : de 7 h 30 à 8 h 30
- ⚡ Le midi : de 11 h 30 à 12 h 30
- ⚡ Restauration : de 11 h 30 à 13 h 30
- ⚡ L'accueil du soir : de 16 h 30 à 18 h 30

Un petit déjeuner fournit par les familles qui le souhaite peut être consommé par les enfants entre 7 h 30 et 8 h 30. Ce qui permet aux familles qui le peuvent de laisser plus de temps de sommeil à l'enfant.
Le goûter de 16h30 est fourni par les familles.



Public accueilli

Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans. Ils proviennent essentiellement d'Ornaisons.

Ils sont répartis par tranche d'âge, (sauf temps d'accueil et certaines activités) afin de respecter le rythme de l'enfant.

Accès handicapé : Oui. Accès au 2 cours, aux salles de classes du RDC ainsi qu'à l'ALAE.

PAI (Projet d'Accueil Individuel)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'éducation Nationale et la Mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex : épilepsie, diabète, asthme...), et de les accueillir dans les meilleures conditions.

Les médicaments pour le PAI sont rangés dans un placard adjacent au bureau de la directrice ALAE dans les locaux de la garderie.




Une liste des enfants en PAI est affichée dans le placard à pharmacie de la directrice ALAE. Cette liste n'est pas visible par les parents pour respecter la vie privée des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition et la procédure à suivre.

Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille.

L'accueil des enfants présentant un handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de l'enfant comme :

-  L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle.
-  L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins ... sans le surprotéger
-  La nécessité de recruter un animateur supplémentaire





Si les parents de l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap.

Modalités de fonctionnement

Temps de réunion, temps de préparation, classeur administratif.

Les réunions

Des réunions obligatoires, réunissant l'équipe d'animation, sont planifiées de façon suivante :

-  Travail en commun sur le projet pédagogique et projet d'animation
-  Préparation du programme de l'année
-  Echanger des informations, concertation, consultation sur les différents temps d'accueil
-  Bilan pour évaluer nos actions à la fin de chaque période de vacances

L'équipe travaille en concertation de l'élaboration du projet pédagogique et à l'évaluation de celui-ci et ainsi, se retrouve sur les temps cités ci-dessus.

Il est important que les animateurs soient cohérents entre eux et avec les enfants pour leur apporter des bases communes et solides d'encadrement.

Classeurs administratif

Dans le bureau de la directrice, des dossiers suspendus et des classeurs administratifs se trouvent à l'intérieur du placard administratif de l'accueil ALAE. Ils peuvent être consultés à tout moment. La pharmacie est à disposition aussi.

Dossiers suspendus :

La législation en vigueur

La téléprocédure d'accueil ALAE

Diplômes et vaccins du personnel

Programmes d'activité

Projet d'animation

Projet pédagogique

PAI enfant (projet à l'aide individuel)

Affiche sur les allergies de l'enfant

Classeurs

Fiches sanitaires enfants par tranches d'âges.

2. L'équipe d'animation

Coordinatrice

Claire CHAOUAT, référente enfance et jeunesse

Directrice

Nathalie PEILLON, BAFA, P.S.C.1 (Prévention et secours civique de niveau 1), SB (surveillant de baignade).

Situation sanitaire

Nous respecterons le dernier protocole sanitaire mis à jour (au moment de l'écriture de ce projet pédagogique, le protocole de rigueur est celui du 27 mai 2021).

Les animateurs

Animateurs	Diplômes et/ou qualification	Accueil du matin (7h30/8h30)	Accueil du midi (11h30/12h30) (12h30/13h30)	Accueil du soir (16h30/18h30)
Munoz Valérie	Non diplômé		Lundi/mardi/jeudi/vendredi	
Sanchez Stella	BAFA/PSC1	Lundi/mardi/jeudi/vendredi	Lundi/mardi/jeudi/vendredi	Lundi/mardi/jeudi/vendredi
Charvet Caroline	BAFA/PSC1		Lundi/mardi/jeudi/vendredi	
Garcia Flavie	BAFA		Lundi/mardi/jeudi/vendredi	Lundi/mardi/jeudi
Lopez Melissa	BAFA/PSC1	Remplaçante	Remplaçante	Remplaçante

Une bénévole de « Lire et faire lire » intervient tous les mardis soir de 17h00 à 18 h00 (Thérèse GILET) nous avons une convention avec la médiathèque de la communauté de commune de Lézignan, il est possible d'emprunter des albums et des livres jeunesse, nous sommes aussi en partenariat avec la bibliothèque municipale d'Ornaisons. Les livres choisis sont en fonction du thème retenu.

Le rôle et fonction de l'animateur

Il doit accepter le refus, s'adapter à une activité qui ne fonctionne pas, tout en gérant l'activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il saura s'adapter à l'âge et respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière.

Il connaîtra les différentes règles de sécurité essentielles concernant les activités.

Il devra savoir travailler en équipe, se remettre en question et respecter le travail des autres.

Il doit apporter une sécurité physique en aménageant un cadre et des règles, en véhiculant des valeurs de bonne moralité, en étant attentif à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents.

Il doit faire des rapports sur ses activités selon les modalités décidées avec la directrice et lui faire part le plus rapidement possible de tout problème éventuel.

Il ne doit privilégier aucun enfant.

Fonctionnement de l'équipe

L'animateur a pour rôle d'animer, d'organiser, de réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants conformément aux objectifs et au mode de fonctionnement lors de la prise de décision.

Le travail de l'équipe est primordial pour que les rôles et les interventions de chacun soient bien définis.

Des réunions de préparation et concertation sont prévues toute l'année.

Ces réunions de préparation permettent un travail d'équipe et d'échange, elles permettent aussi d'établir ou de réajuster les grilles d'activités, de travailler sur des projets en commun et d'analyser la mise en place des activités. Elles partageront l'information, évalueront les écarts entre le projet et la réalité des faits pour réajuster le comportement ou les actions de chacun.

Il respecte le travail de ses partenaires (enseignants, personnels de service...)

Il doit transmettre son expérience et partager ses acquis au sein de l'équipe.

La sanction

La sanction doit rester éducative.

Des règles de vie commune ont été établies avec les enfants et l'équipe pédagogique. Chaque enfant et animateur devront s'y tenir.

L'animateur fera en sorte de répéter ces règles lorsqu'elles ne seront pas respectées.

En cas de gros problèmes un contact avec les parents sera mis en place.

La directrice ne veut pas voir un enfant mis au coin. En effet, le fait de mettre un enfant face à un mur pendant plusieurs minutes n'a rien d'éducatif ou de pédagogique. De plus ce genre de sanction peut être très mal vécu par certains enfants qui y verront là une forme d'isolement ou d'exclusion.

L'enfant sera néanmoins assis sur une chaise face à ses camarades le temps d'observer et de réfléchir.

La réussite des objectifs passe par la dynamique de l'équipe d'animation afin d'amener l'enfant à devenir acteur de sa propre vie :

- Impulser les projets.
- Accompagner dans les décisions.
- Soutenir dans les prises d'initiatives.

Les activités :

L'enfant va se construire, apprendre à évoluer dans son environnement. Nous mettons en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des enfants. Ils se verront proposés des activités organisées sur la base d'un thème précis défini par l'équipe d'animation afin qu'il serve de fil conducteur dans l'organisation de leurs activités.

Ainsi toutes activités proposées par l'animateur devront avoir un lien avec le thème et les objectifs décrits. L'équipe d'animation devra mettre en œuvre un panel d'activités diversifiées constructifs et réfléchis afin de permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins, ces envies et s'exprimer seul ou en groupe.

Les domaines d'activités, favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu sous différentes formes (jeux sportifs, d'équipes, de société, de constructions...)
- Des activités manuelles, artistiques, plastiques et théâtrales.
- La lecture, le conte. Pour cette activité nous avons des bénévoles « lire et faire lire » qui viennent tous les mardis soir.

Il nous paraît évident que l'enfant doit pouvoir faire ses propres choix.

Les activités ne peuvent pas être imposées. Si elles l'étaient, serais- ce vraiment un moment de loisirs pour l'enfant ?

Nous nous devons de respecter le choix de l'enfant d'y participer ou non.

Il faut savoir que ne rien faire pour l'enfant est une activité en soi.

3. Cadre pédagogique

Objectifs Projet Educatif de l'Organisateur






Qu'est-ce que le projet éducatif ?

Ce projet éducatif est élaboré par l'organisateur, qui est la municipalité d'Ornaisons.

Il définit les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il précise les mesures prises pour l'accueil du public et les moyens mis à disposition. Il sert de piste de travail pour l'élaboration du projet pédagogique dans les structures d'accueil de loisirs.



La municipalité a comme objectif la mobilisation la plus large possible autour d'une démarche centrale qui est :

-  Rassembler
-  Ecouter
-  Débattre
-  Créer
-  Agir

Elle veut donner la possibilité à l'enfant d'apprendre et de se développer dans le respect de lui-même avec la mise en place d'actions collectives et solidaires.

Les méthodes d'apprentissage mises en place devront être ludiques, privilégiant le « faire ensemble » et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme.

Chacune des actions menées a pour finalité d'accompagner l'enfant, puis le jeune dans son devenir d'adulte, en le préparant à devenir :

-  Un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience et de les assumer.
-  Un citoyen engagé, participant activement à la vie de son village et capable de s'impliquer dans une démarche collective.

Les directeurs et animateurs doivent avoir connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonction. Les familles en sont également informées.

Intentions Educatives de la directrice de l'équipe d'animation

Travailler avec les enfants de 3 à 12 ans sur la transmission de valeur, respect de soi et des autres, des lieux où ils se trouvent, des différences de chacun.

Nous utilisons les repas pour apprendre à l'enfant la notion de partage et chaque animateur aide les enfants à débarrasser et mettre la vaisselle au milieu de la table.

L'enfant est amené à être en contact avec tout le monde et à communiquer avec les autres, afin de limiter les clans, de favoriser l'égalité des uns et des autres et à apprendre le respect de soi et de l'environnement.

Pour favoriser l'autonomie lors des activités, les animateurs devront laisser faire et non faire à la place de l'enfant. Il est nécessaire de donner à l'enfant la possibilité de se tromper pour lui permettre de progresser. Le but est de lui inculquer la notion de persévérance, tout ne peut être réussi au 1^{er} essai, il est parfois nécessaire de répéter l'expérience pour mieux réussir.

Les enfants auront la possibilité de s'impliquer personnellement, par exemple lors des activités ils seront amenés à participer et à ranger le matériel.

Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant

Tout animateur aura connaissance de la réglementation concernant les règles de sécurité, d'hygiène, d'alimentation et de déplacement grâce à des documentations disponibles dans la salle périscolaire.

L'équipe d'animation s'assurera que toutes les activités physiques seront aménagées en prenant en compte le lieu, le niveau et l'âge de l'enfant.

La directrice s'assurera que le bâtiment répond aux conditions techniques, d'hygiène et de sécurité en demandant à la Mairie de fournir le Registre de sécurité, de vérifier si les locaux sont bien nettoyés et que tout fonctionne correctement

Assurer le développement physique et mental de l'enfant en prenant compte de ses désirs et de son rythme de vie.

Les activités sont programmées avec les animateurs sur un thème précis selon la période (cette année le thème retenu est « En route vers un monde imaginaire »).

Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités.

Cela permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons à travers des activités nouvelles.

Le respect et la courtoisie avec ces intervenants extérieurs est de rigueur ainsi qu'avec les animateurs sur place.

Favoriser les échanges parents, animateurs, enseignants, responsables.

Les animateurs doivent être attentifs à l'enfant, communiquer, être ouverts à leurs besoins.

L'animateur doit être disponible pour l'accueil des parents et se doit de les informer du comportement de leur(s) enfant(s), sur le déroulement de la journée et de celles à venir.

Objectifs Pédagogiques

Qu'est qu'un objectif pédagogique

Un objectif pédagogique désigne ce que l'on cherche à atteindre

Un objectif se traduit par un but pour atteindre une finalité. Il décrit une performance, sous la forme d'un comportement observable et qui pourra par la suite être évalué afin de savoir si l'objectif a été atteint.

Suite aux discussions avec l'équipe, nous avons réfléchi sur les différents moyens et actions que l'on pourra mener toute l'année. L'accent a été mis sur l'écoute et le respect du rythme de vie de l'enfant (temps méridien : temps repas et activités)

Objectifs généraux :

- Favoriser le bien être de l'enfant
- Développer la tolérance chez l'enfant et l'ouverture à l'autre
- Favoriser la participation de l'enfant
- Créer du lien avec les familles
- Vivre en groupe

Objectifs opérationnels :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective
- Etre attentif et respecter les besoins et rythme de l'enfant
- Créer un climat de confiance
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe
- Développer l'autonomie chez l'enfant
- Permettre à l'enfant de s'exprimer
- Développer l'implication dans un projet
- Offrir aux enfants un large choix d'activités ludiques et pédagogiques.
- Favoriser les échanges avec les familles

Actions/ Moyens :

- Les locaux de l'école répondent à des normes de sécurité strictes et permettent l'accueil d'enfants souffrant d'un handicap.
- Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants.
- L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour que l'enfant y trouve son confort et sa liberté.
- Locaux cantine et périscolaire : salle d'accueil, salle de jeux (coin lecture, dinette, jeux de tables), cour, sanitaires, préau (extérieur).
- L'entretien des locaux est assuré par le personnel des services municipaux.
- La restauration est assurée par la CCRLCM
- Formation sur la réglementation, sur les 1^{er} secours
- Améliorer les supports d'informations à l'intention des familles : affichage de l'accueil, communication d'information sur l'ALAE par le biais d'un site de la mairie.

La réussite des objectifs passe par la dynamique de l'équipe d'animation afin d'amener l'enfant à devenir acteur de sa propre vie :

- Impulser les projets.
- Accompagner dans les décisions.
- Soutenir dans les prises d'initiatives.

Les activités :

L'enfant va se construire, apprendre à évoluer dans son environnement. Nous mettons en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des enfants. Ils se verront proposés des activités organisées sur la base d'un thème précis défini par l'équipe d'animation afin qu'il serve de fil conducteur dans l'organisation de leurs activités.

Ainsi toutes activités proposées par l'animateur devront avoir un lien avec le thème et les objectifs décrits. L'équipe d'animation devra mettre en œuvre un panel d'activités diversifiées constructives et réfléchies afin de permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins, ces envies et s'exprimer seul ou en groupe.

Les domaines d'activités, favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu sous différentes formes (jeux sportifs, d'équipes, de société, de constructions...)
- Des activités manuelles, artistiques, plastiques et théâtrales.
- La lecture, le conte. Pour cette activité nous avons des bénévoles « lire et faire lire » qui viennent tous les mardis soir.

Il nous paraît évident que l'enfant doit pouvoir faire ses propres choix.

Les activités ne peuvent pas être imposées. Si elles l'étaient, serais-ce vraiment un moment de loisirs pour l'enfant ?

Nous nous devons de respecter le choix de l'enfant d'y participer ou non.

Il faut savoir que ne rien faire pour l'enfant est une activité en soi.

4. Les moyens pédagogiques « Mise en place ALAE »

Le matin : 7h30/8h30

- + Etre à l'écoute des parents (individualiser l'accueil)
- + Préparer l'enfant au départ à l'école (proposer un éventail d'activité en autonomie)
- + Faire en sorte que la journée démarre bien (tenir compte du réveil de l'enfant)
- + Jouer, découvrir (éviter les conflits entre enfants)
- + Besoin parfois de s'isoler (être disponible pour les enfants)
- + Besoin parfois de ne rien faire (investir les lieux, aménager l'espace)

Le temps du matin est très important car il est le premier lien de la journée entre la famille et l'accueil. De plus il est propice à du passage d'informations. La séparation pour les plus petits peut-être un moment difficile aussi l'équipe d'animation doit être présente, disponible et à l'écoute.

Le temps méridien : 11H30/13H30

Proposition : faire 2 services le mardi et jeudi

1 service le lundi et vendredi (le vendredi les animatrices partagent le repas ensemble pour un bilan de fin de semaine)

Objectifs du temps de repas :

Le temps du repas doit être un moment convivial et d'échanges. Il est très importants d'instaurer des moments de convivialité, pour cette raison les animateurs partageront ce moment de repas avec les enfants et donneront l'exemple. Ils inciteront l'enfant à goûter sans le forcer, l'aideront à découvrir les différents aliments.

Pour cette année nous avons pour objectif de faire 2 services, le mardi et le jeudi, ils nous paraissent important que les enfants puissent être dans un environnement plus calme et dans la salle de cantine pour bien distinguer les deux endroits ainsi que pour les plus grands, cela nous permet aussi de faire des activités par petit groupe.

Voici quelques exemples de tâches et postures que l'équipe devra adopter lors de ce moment :

- + Gère le bruit
- + Favoriser l'échange
- + Développer l'autonomie à table
- + Développer le goût et les connaissances des aliments (en faisant attention aux allergies et comportement alimentaire).

± Déroulement

Pour les 3/6 ans

De 11h30 à 12h20 les maternelles ainsi que les CP mangent en premier temps avec 2 animatrices. (Les enfants ont 50 minutes pour manger)

- ± Les animatrices (teurs) sont là pour s'occuper des enfants et peuvent aider pour débarrasser et aider l'agent de service cantine. Ils accompagneront et favoriseront l'autonomie de l'enfant (se servir seul) et son implication au débarrassage.

De 12h20 à 13h 10 activités diverses et calmes (manuelles qui est un lien avec le projet d'animation proposée, lecture.) Rassemblement pour les amener dans leur classe.

Pour les 6/12 ans

De 11h 30 à 12 h15 activités diverses (manuelles qui sont un lien avec le projet d'animation proposée, sportives, relaxante ou lecture)

De 12h 15 à 12h 20 passage toilettes et lavage des mains de passage en cantine avec 2 animatrices (les enfants ont 50 minutes pour manger)

- ± Les animatrices (teurs) sont là pour s'occuper des enfants et peuvent aider pour débarrasser et aider l'agent de service cantine, ils accompagneront et favoriseront l'autonomie de l'enfant (se servir seul) et son implication au débarrassage.
- ± Il est important de favoriser ce moment pour permettre un moment d'échange avec un petit groupe d'enfants mais aussi de s'assurer que chaque enfant puisse s'exprimer car souvent les plus timides ne s'expriment pas ou trop peu.
- ± Il faudra veiller à ce que l'enfant est suffisamment de temps pour manger de façon à respecter le rythme de chacun.
- ± Le deuxième service fini les grands rejoignent les CP et sont en temps libre sous la surveillance des animatrices.
- ± **Avantage** : le temps de repas est plus calme car moins nombreux, les enfants sont moins contraints sur la durée du temps de cantine. Le fait d'être plus au calme pour manger et plus sain.

Le temps de pause méridien est consacré à la restauration de l'enfant et au repos.

Les enfants inscrits à la cantine intègrent l'ALAE. Dès que la classe est terminée, les enseignants emmènent les enfants non-inscrits au portail, les autres enfants sont récupérés par les animateurs, l'équipe d'animation fait le relais.

Cet accueil devra permettre à l'enfant de déjeuner dans un climat convivial, il doit pouvoir profiter d'un moment de détente où les activités ne lui soient pas imposées.

Le soir : 16h30/18h30

- ± Décompresser, goûter (chacun amène son goûter)
- ± Jouer
- ± Communiquer sur le vécu de sa journée (individualiser l'écoute et l'accueil)
- ± S'approprier les apprentissages de la journée (proposer des activités ludiques)

5. Le Relationnel

Les relations parents/animateurs/enfants et enseignantes.

Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs. Ce sont :

- ✚ l'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler
- ✚ le soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants.

Les contacts avec l'école et l'ALAE sont continus, comme avec les parents.

Certains moments sont propices aux discussions avec les enseignants et la directrice d'ALAE, ces moments sont les liaisons. Ils permettent une certaine transversalité au niveau de certaines activités comme la fête de l'école ou éventuellement la mise en place d'un atelier et des problèmes que peuvent rencontrer parfois certains enfants. Les parents qui travaillent n'ont que peu de contact avec l'école, l'ALAE devient alors le lien entre eux, surtout chez les maternelles.

La directrice est disponible :

- ✚ Sur le téléphone de l' ALAE
- ✚ Dans son bureau pour un entretien improvisé (problématique urgente) ou sur rendez-vous.

Les animateurs en place sont également disponibles pour communiquer sur la journée.

6. Obligation de l'équipe d'animation

La directrice

Organisation :

- ✚ Etre garante du projet pédagogique.
- ✚ Etre capable d'analyser les situations, de prendre de la distance, d'anticiper, et de se projeter dans l'avenir.
- ✚ Former quotidiennement le personnel.
- ✚ Accompagner les animateurs en leur donnant les outils pédagogiques leur permettant de mener à bien leur mission.
- ✚ Prendre en compte les difficultés et propositions formulées par l'équipe, est capable de déléguer en toute confiance et de ne pas faire « à la place de ».
- ✚ Informer l'équipe de tout renseignement permettant de prendre en compte les particularités propres à chaque enfant tout en se réservant le droit de ne pas divulguer certaines informations pour préserver l'intimité de la famille.

Gestion de l'équipe :

- + Impulser une dynamique active de travail et de projet
- + Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés
- + Etre conducteur du projet pédagogique à l'équipe, s'assurer qu'il soit compris, intégré et réalisé
- + Missionner et déléguer
- + Informer ma hiérarchie en cas de soucis
- + Evaluer chaque animateur
- + Transmettre positivement les consignes de la mairie à l'équipe d'animation dans la mesure ou celles-ci les concernent.

Administratif :

- + Réaliser un projet global (projet pédagogique) sur les périodes d'accueil dont elle a la charge
- + Rendre les documents administratifs qui sont demandés dans les délais impartis (plannings, comptes rendus, ect...)
- + Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation

L'animateur

Auprès des enfants :

- + Il doit avoir le sens des responsabilités
- + Etre un véritable acteur de la structure, une force de proposition
- + Avoir un sens de l'écoute et un esprit d'équipe
- + Etre référent pour l'enfant
- + Savoir se positionner en tant qu'exemple
- + Respecter chaque personne, adulte ou enfant

Avec sa hiérarchie :

- + Il respecte et applique les consignes de la directrice
- + Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée
- + Il travaille en collaboration, est force de proposition et d'amélioration
- + Il participe à la définition du projet pédagogique et assure sa mise en place
- + Il prévient sa directrice s'il arrive en retard
- + Il rend des écrits : projet d'animation et fiches d'activités qu'il propose aux enfants

Avec ses collègues :

- + Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- + Il respecte ses collègues
- + Il participe aux réunions de préparation
- + Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

7. Le règlement :

+ Le règlement intérieur

Il est disponible dans les locaux d'accueil ainsi qu'au secrétariat de la mairie. Il retranscrit les modalités, le fonctionnement, et les démarches administratives. Lors de l'inscription de l'enfant, il doit être lu et approuvé par les responsables légaux.

+ Les règles de vie

C'est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, animateurs). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées et mises en place avec les enfants et les animateurs qui en sont les garants. Elles sont affichées dans le réfectoire à la vue de tous.

Le respect reste le maître mot dans la vie quotidienne mais aussi à l'extérieur de la structure ALAE. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

8. L'évaluation

+ Cohérence dans la conception et la mise en œuvre.

Les objectifs de départ sont-ils cohérents entre eux ? Les moyens financiers et humains sont-ils adaptés à ces objectifs ?

+ Résultats attendus

Dans quelle mesure les évaluations constatées sont conformes aux objectifs visés par la direction.

+ Impact

Quelles sont les conséquences globales par la mise en place de ce projet (motivation, méthodologie...)?

Etait-il adapté à la tranche d'âge ?

Que devrai-je changer pour un temps d'animation plus adapté ?

+ Des animatrices

Une évaluation des animatrices se fait à la fin de chaque vacances scolaire, sur leur savoir (leurs connaissances), leur savoir-être (comportement attendu dans le cadre de la fonction), leur savoir-faire (techniques, méthodes) en prenant en compte leur ancienneté et expérience.

+ De la direction, de l'année

L'évaluation de la directrice se fera par le Service Enfance et Jeunesse lors de son entretien professionnel annuel. Cette évaluation est officielle et obligatoire de la part de l'employeur. Elle se base sur les fonctions du directeur, sur la réussite des objectifs et des moyens donnés aux animateurs pour les atteindre.

L'évaluation se fera également par la mise en place de réunions tous les 2 mois, ces réunions serviront aussi bien à préparer des projets qu'à donner son avis sur l'organisation des journées ou le cas échéant d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs ou l'équipe de direction.

9. CONCLUSION

La formation et l'évaluation de nos actions constituent un axe essentiel du suivi. Ce projet de fonctionnement et d'animation est bien sur évolutif. L'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour le réaliser en espérant contribuer le mieux possible à l'évolution de chaque enfant et à son épanouissement à travers des activités de loisirs.

Enfin, nous mettrons en place des temps de concertation avec les enfants (forum de discussions...).

Cette année le thème retenu est « En route vers un monde imaginaire »

N'oublions pas que nous œuvrons pour le bien-être des enfants et que ce sera notre priorité

